



REPUBLICAIN
SERVICES PUBLICS
PREFET DE VAUCLUSE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Commune ORANGE - Département de Vaucluse

Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques.
SUP institués dans les zones défectives.
La SUP1 est représentée dans la carte.

LEGENDE
Représentation graphique de la SUP
SUP défective aux canalisations d'hydrocarbures et de produits chimiques



direction départementale des Territoires de Vaucluse

Echelle : 1 / 17'000"
Source papier : 03/12/2018

Édition graphique issue d'un plan de dessin informatique, elle ne peut être reproduite, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s).
La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (art. R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs articles d'application).
Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux art. R554-3 et R554-35 du code de l'environnement.

